

Créateurs de droits nouveaux



MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES ET SI L'ON CRÉAIT DES DROITS NOUVEAUX ?

Au sein des IEG, il faut moderniser et dynamiser les parcours professionnels. FO Énergie estime que le mécénat de compétences est un outil qui peut y contribuer.

Le mécénat de compétences est un outil en phase avec la RSE des entreprises, il répond à une attente des salariés et des jeunes générations.



Revendication

FO Énergie

Congé mécénat de compétences
d'un an pour tous les salariés
au cours de leur carrière



Des entreprises de la Branche des IEG ont mis en œuvre de manière différente des offres de mécénat de compétences pour un besoin spécifique dans le cadre de partenariat avec des associations ou pour traiter des fins de carrière.



FO Énergie estime que le mécénat de compétences doit être ouvert à tous les salariés. Au sein des IEG, il est temps pour les entreprises de se lancer dans cette voie et de manière beaucoup plus volontariste.

Pour certaines entreprises, des recrutements importants sont en cours ou vont avoir lieu afin de répondre aux enjeux à venir du secteur de l'énergie.



Ne pas intégrer le mécénat de compétences pour tous les salariés dans les politiques de l'emploi va à contrario de la quête de sens attendu par les salariés pour leur parcours professionnel !



Pour FO Énergie, le mécénat de compétences est un droit nouveau «gagnant/gagnant» pour les personnels et les entreprises.

